

on ne pourra manquer d'apercevoir la similitude d'idées et de termes qui existe entre les deux. Evidemment plusieurs des remarques du journal de Londres s'appliquent aux travaux de notre section; c'est la conclusion naturelle à tirer de la similitude que nous signalons. S'il n'en était pas ainsi, on ne retrouverait pas d'une manière si transparente les observations contenues dans ce mémoire :

"Il n'est que juste d'observer immédiatement que les travaux exhibés par la section catholique du bureau d'éducation de la province de Manitoba sont les devoirs journaliers de la classe et non des compositions préparées tout spécialement pour cette exposition coloniale. Les visiteurs pourront se convaincre de l'exactitude de cette assertion en examinant les divers travaux et les dates qu'ils portent. On en trouvera qui remontent à l'année 1884, époque à laquelle il n'était nullement question d'exposition, du moins dans notre province. De fait, ce n'est qu'à la fin de l'année 1885 qu'on nous a invités à ce concours; à peine nous restait-il le temps de faire une collection."

"Sans doute nous avons dû faire un choix; mais ce choix a été fait de façon à obtenir une représentation exacte de toutes nos écoles, de celles qui sont au haut de l'échelle comme de celles qui ont à se maintenir dans des conditions moins favorables, à raison de leur éloignement des grands centres, des populations éparses et peu fortunées qui les fréquentent."

"Nous avons tenu à nous présenter au concours loyalement, sans chercher à surfaire la valeur de nos écoles. Il ne s'agit point, pour une jeune province comme la nôtre, de briller, d'éclipser les autres. Nous avons pensé qu'il serait amplement satisfaisant pour nous si nous établissions par notre exhibition que notre système scolaire offre à la jeunesse, sous le rapport des moyens d'éducation, les avantages de pays plus avancés, un système respectant la foi religieuse de l'enfant et mettant à la portée de celui-ci un enseignement qui le classerait au premier rang dans toutes les sociétés, du moment qu'il saurait s'en prévaloir."

"A l'article des tracés géographiques, il n'est pas sans à propos de faire remarquer que ces cartes sont exécutées dans nos classes par les élèves, à main levée, sans règles ni compas, et par cœur."

L'article du *Canadian Gazette* n'est pas le seul témoignage que nous ayons reçu de la haute valeur des travaux exposés par notre section.

Sir Charles Tupper écrivait au Surintendant au mois d'octobre dernier :

"Les artistes dont la collection vous a donné tant de peine ont déjà attiré considérablement l'attention. Et je ne doute point que cette collection ne contribue au succès de la Puissance à l'exhibition."

D'une autre part, le capitaine Clark,

chargé de représenter la province de Manitoba à l'exhibition coloniale, écrivait aussi au Surintendant :

"Je puis parler avec connaissance de cause de l'excellence de l'éducation donnée par votre section, deux de mes enfants ayant pendant longtemps suivi les cours des bonnes sœurs de Saint-Boniface, où leurs progrès m'ont donné autant de satisfaction qu'elles y trouvaient elles-mêmes d'agrément."

Parlant plus généralement, l'hon. M. Ouinnet, Surintendant de l'Instruction Publique dans la province de Québec, appréciait ainsi notre système :

"Tout bien considéré, je suis d'avis que notre système à Québec et chez vous, est aussi complet que celui que l'on a adopté ailleurs....."

Les diplômes et les médailles offerts à notre section sont venus s'ajouter à tous ces témoignages. C'est un résultat extrêmement satisfaisant pour notre Bureau d'Education et les exposants, et d'une grande portée en ce qu'il concerne l'excellence de notre système d'éducation.

Voici les institutions et les écoles auxquelles sont adressés les diplômes :

Le pensionnat de Saint-Boniface, sous la direction des Révdes Sœurs de la Charité.

Le pensionnat de Winnipeg, sous la direction des Révdes Sœurs de Jésus-Marie.

L'académie de Saint-Norbert, sous la direction des Révdes Sœurs de la Charité.

L'académie de Sainte-Anne, sous la direction des Révdes Sœurs de la Charité.

L'académie Saint-François-Xavier, sous la direction des Révdes Sœurs de la Charité.

L'académie de Saint-Vital, sous la direction des Révdes Sœurs de la Charité.

Les écoles de Winnipeg, sous la direction des Révds Frères Maristes.

L'école de Sainte-Agathe No 2, sous la direction de Mme Mulaire.

Un diplôme a aussi été offert à M. T. A. Bernier, en appréciation de ses services comme surintendant de l'Education (section catholique) en cette province.

Nous offrons à tous nos sincères félicitations.